

## TARIFS

- Étudiants / Enseignants-chercheurs : gratuité – inscription obligatoire ;
- Autres participants : 100 €.



**Lieu du colloque :** Université Jean Moulin-Lyon 3, 15 quai Claude Bernard, Lyon 7<sup>e</sup>, **Amphi Huvelin.**

**Accès :** Tramway ligne T1, station *Rue de l'Université* ou ligne T2, station *Centre Berthelot* – Métro ligne A, station *Bellecour* ; ligne B, station *Jean Macé* ou ligne D, station *Guillotière*.

**Renseignements et inscriptions :** **Centre d'Études Européennes**, 15 quai Claude Bernard, 69239 Lyon Cedex 02 – Courriel [cee@univ-lyon3.fr](mailto:cee@univ-lyon3.fr) – Tél. 04 78 78 72 51 – Fax 04 78 78 74 66 – Web <http://cee.univ-lyon3.fr>.

UNIVERSITÉ  
**JEAN MOULIN**  
LYON 3  
COMPRENDRE LE MONDE

**e.d.A**  
ÉCOLE DES AVOCATS  
DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

**CÉE**  
centre d'études  
EUROPÉENNES  
Faculté de droit • Université Jean Moulin Lyon 3

Sous le parrainage du mensuel :

**Contrats Publics**  
L'actualité de la commande et des contrats publics

**Les contrats de partenariat à l'épreuve de leur  
exécution : identification des difficultés et  
émergence d'un contentieux de l'exécution**

**Amphi Huvelin**

**6 avril 2012**

Colloque organisé par le **Centre d'Études Européennes**,  
sous la direction scientifique de Michaël Karpenschif

**Formation validée au titre de la formation continue des avocats**

Université Jean Moulin – Lyon 3 – Faculté de Droit  
15 quai Claude Bernard 69007 Lyon

# Les contrats de partenariat à l'épreuve de leur exécution : identification des difficultés et émergence d'un contentieux de l'exécution

Vendredi 6 avril 2012

Amphi Huvelin, 15 quai Claude Bernard, Lyon 7<sup>e</sup>

Les contrats de partenariat public-privé (PPP) connaissent, depuis près d'une dizaine d'années, un succès retentissant du moins au regard du nombre de contrats passés. Dérogatoire aux règles de la commande publique, ce procédé contractuel fait l'objet d'un encadrement juridique précis au stade de la passation de ces contrats : dans quelles hypothèses le pouvoir adjudicateur peut-il recourir à cette technique ? Quelles sont les règles de publicité et de mise en concurrence à respecter ? Quelles sont les clauses que ces contrats doivent nécessairement contenir ? En revanche, et sans doute parce que le droit de l'Union qui a accompagné cette évolution juridique se concentre sur les règles d'accès à la commande publique, les questions relatives à l'exécution de ces contrats spécifiques sont restées dans l'ombre.

L'objet de cette journée d'études est donc, au travers de témoignages de professionnels du secteur, de l'expérience de pouvoirs adjudicateurs, d'avocats et d'universitaires, de mettre en lumière les problématiques actuelles et de tenter de dessiner les difficultés futures liées à l'exécution de ces contrats spécifiques. Comment modifier un tel contrat en cours d'exécution ? Peut-on bouleverser ou rétablir son équilibre économique ? Quelles sont les actions en responsabilité possibles ? Contre qui les exercer ? Quel doit être le rôle de la société de projet durant l'exécution du contrat ?

C'est à ces questions, et à bien d'autres, que cette journée sera consacrée.

Amphi Huvelin, 15 quai Claude Bernard, 69007 Lyon

13h30 – Accueil des participants

13h45 – **Allocation d'ouverture** – Michaël Karpenschif, Professeur de droit public, Université Jean Moulin-Lyon 3, Directeur du Centre d'Études Européennes

14h00 – **Rapport introductif** – Philippe Terneyre, Professeur de droit public, Université de Pau et des Pays de l'Adour

14h30 – **Les difficultés d'exécution du contrat de partenariat du point de vue du partenaire privé** – Isabelle Wien, Juriste responsable des contrats de partenariat et montages contractuels complexes, *Société DEMATHIEU & BARD*

15h15 – **Les difficultés d'exécution du contrat de partenariat du point de vue du pouvoir adjudicateur** – François Béraud, Directeur juridique de la *Communauté urbaine de Lille (LMCU)*

15h45 – Pause

16h15 – **Les difficultés liées au transfert de l'ouvrage** – Patrice Dieterle, Directeur juridique, *Société DEMATHIEU & BARD*

16h45 – **Le contrat de partenariat à l'épreuve de l'exploitation** – Walter Salamand, Avocat associé, *CMS Bureau Francis Lefebvre – Lyon*

17h15 – **Table ronde : Retour d'expérience(s)** – sous la direction de **Philippe Terneyre**, avec : **Isabelle Aubinais**, Juriste spécialisée en montages contractuels complexes, Société DALKIA France, **Jean-François Sestier**, Professeur agrégé de droit public, **Fernando Dias Menezes de Almeida**, Professeur agrégé de droit public, Université de São Paulo, Professeur invité à l'Université Jean Moulin – Lyon 3

18h00 – Clôture des travaux.